



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Montant des pensions

Question écrite n° 47669

Texte de la question

M. Francis Galizi attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la nécessité de mettre en oeuvre des mesures significatives en faveur de nos compatriotes titulaires de pensions de vieillesse dues par les caisses africaines de protection sociale. Ces personnes, qui exerçaient souvent des fonctions modestes ne leur ayant pas permis de se constituer une épargne suffisante, perçoivent depuis maintenant trois ans des retraites mécaniquement diminuées de moitié, et se trouvent parfois dans des situations véritablement précaires. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer s'il entend rendre publiques les conclusions qui lui ont été remises par la mission tripartite menée par l'IGAS sur ce problème, et s'il envisage d'appliquer ses propositions.

Données clés

Auteur : [M. Galizi Francis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47669

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 359